

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Brown (Essex-Ouest)—Lundi prochain—QUESTION—Combien de licences de radio a-t-on vendues au Canada au cours de chaque année, dans chaque province, depuis 1940?

M. Fair—Lundi prochain—QUESTION—1. Quelle quantité de blé a-t-on livrée en vertu de l'accord britannique sur le blé au cours de l'année agricole 1948-1949?

2. A quel prix le boisseau a-t-on vendu ce blé?

3. Au cours de la même période, quelle quantité de blé de deuxième classe a-t-on vendue?

4. Quel a été le prix moyen reçu par boisseau?

5. Au cours de chacune des années agricoles 1946-1947, 1947-1948 et 1948-1949, quelle quantité de blé a-t-on vendue aux meuniers pour être transformée en farine en vue de la consommation au Canada?

6. A quel prix le boisseau a-t-on vendu ce blé?

M. Knowles—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait envisager l'institution immédiate d'une commission royale en vue d'étudier l'ensemble de la question des droits à la pension des employés du Pacifique-Canadien impliqués dans les grèves de 1918 et 1919; et ladite commission aurait le pouvoir de décider du règlement à effectuer à l'égard des points en litige ainsi que des bénéficiaires et du mode de tout rajustement de pension, suivant la recommandation de M. H. S. Johnstone, préposé aux relations industrielles au ministère du Travail, contenue dans un rapport adressé au ministre du Travail le 7 décembre 1945.

M. MacInnis—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait demander la coopération des provinces en vue d'élaborer un plan de sécurité sociale qui sera d'envergure nationale, efficace dans ses dispositions et s'appliquera à tous les citoyens du Canada dans toute circonstance où l'individu ou la famille, pour quelque raison, est privé de la chance de gagner sa vie.

M. McIvor—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder de l'aide aux prospecteurs, après une découverte, en leur dépêchant un géologue, s'ils en font la demande et, à la suite d'un rapport favorable, en effectuant les sondages au diamant sur la concession et, si ladite concession est mise en exploitation, de recouvrer ses frais à même la production de la concession.

M. Langlois—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que les autorités compétentes devraient étudier immédiatement l'à-propos de confier aux chemins de fer Nationaux du Canada l'exploitation du chemin de fer reliant Mont-Joli, dans le comté de Rimouski, et Matane, dans le comté de Matapédia-Matane, soit en achetant, soit en prenant à bail à long terme le réseau, y compris son outillage et son actif tangible actuels,